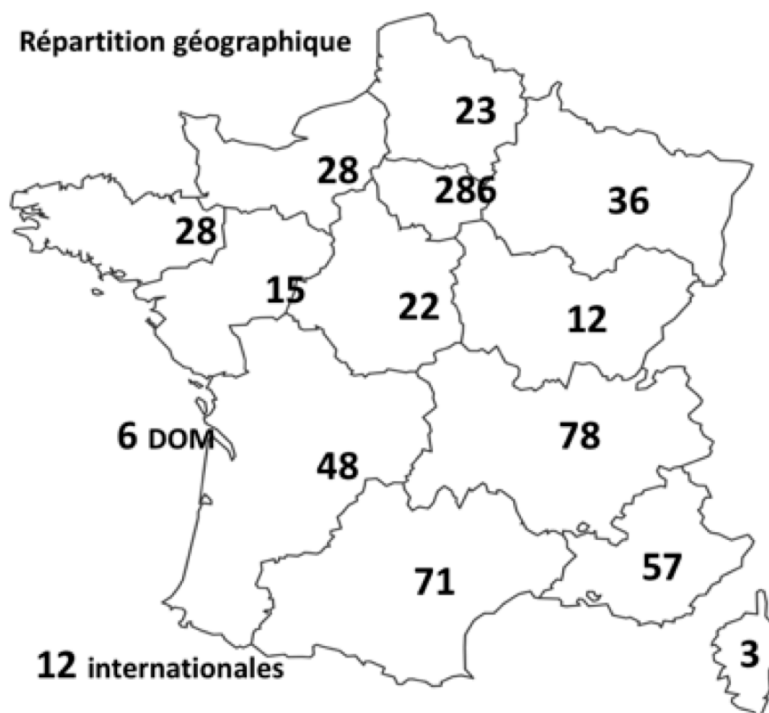


## Compte rendu de la réunion des directeurs et directrices de laboratoires signataires de La tribune du *Monde* du 11 février 2020.

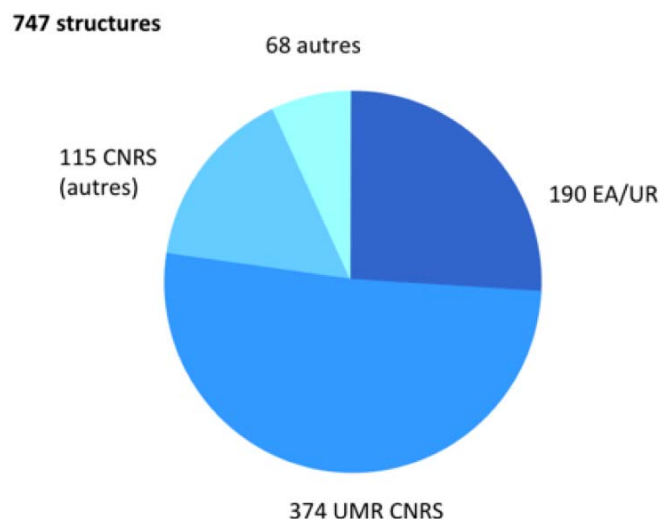
La réunion des directeurs et directrices de laboratoires signataires de la tribune du *Monde* du 11 février 2020 a réuni 150 personnes (dont 25 en ligne).

L'objectif de cette réunion était d'acter la constitution d'un collectif de directions de laboratoire, qui puisse faire entendre la voix particulière de ce que l'on appelle parfois les « briques de base » de la recherche et de l'enseignement supérieur, c'est-à-dire les laboratoires. Ces briques sont sous la responsabilité de directrices et directeurs qui ont la particularité d'être dotés d'une expérience dans la gestion quotidienne des activités scientifiques tout en continuant à chercher et à enseigner.

Dans un premier temps, le comité d'organisation de la réunion présente un portrait à grands traits des signataires de la tribune, à partir successivement de la répartition géographique, de la structuration et des disciplines des laboratoires signataires. Les signataires, un peu plus de 900, représentent 750 laboratoires, répartis dans toute la France. Cette représentation est globalement représentative de la distribution des laboratoires sur le territoire.

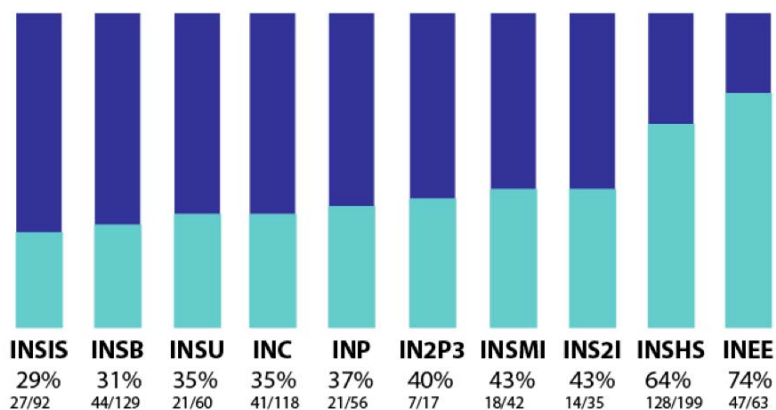


Parmi ceux-ci, 190 sont des équipes d'accueil et 374 des UMR du CNRS (soit 45% des UMR CNRS).



Une analyse du pourcentage de directions d'UMR du CNRS signataires en fonction de leur principal institut de rattachement montre d'importantes disparités allant de 29% (INSIS) à 74% (INEE).

**Nombre d'UMR signataires par Instituts du CNRS**



Malgré ces disparités, la force de la tribune est d'être parvenue à fédérer des unités qui relèvent de domaines très différents. Cette idée de fédération large est un objectif que se donne la création de ce collectif de directrices et directeurs de laboratoires.

Cependant, les présent.e.s dans la salle ne rendent pas compte de la répartition géographique et disciplinaire des signataires de la tribune. Les unités parisiennes et des SHS sont ainsi fortement surreprésentées.

Un diagnostic du projet de LPPR, tel qu'il se dessine à partir des informations communiquées ces dernières semaines est proposé.

1. La Gouvernance de la recherche par des objectifs et thématiques fixés d'en haut selon des intérêts politiques et économiques
2. La généralisation d'une recherche orientée, basée sur des résultats à court terme et évalués suivant des critères discutés et discutables
3. Le renforcement de la logique de compétition dont on connaît pourtant les effets contre-productifs
4. La concentration des moyens sur un petit nombre de personnes et d'institution au détriment de la diversité des savoirs
5. Le renforcement du financement par projet, devenant principe d'allocation des ressources de base au détriment des crédits récurrents
6. Précarisation des personnels et remise en cause du statut de fonctionnaire et de son indépendance (chaire de professeurs juniors, CDI de projet)

Le comité d'organisation propose de constituer un réseau qui pourra non seulement défendre à très court terme une autre conception de la LPPR mais aussi permettre de faire entendre la voix d'un collectif sur le long terme.

Il propose alors de créer 3 groupes de travail

1. Un GT pour définir des propositions qui recourent des propositions formulées par ailleurs, mais il s'agirait de trouver des façons consensuelles de les exprimer pour les porter au sein de la communauté scientifique et plus largement dans le débat public. Pour s'y inscrire : [gt1.organisation@gmail.com](mailto:gt1.organisation@gmail.com)
2. Un GT consacré aux modalités d'actions à envisager : celles pour diffuser les propositions et messages et celles concernant les modalités d'action. Pour s'y inscrire : [gt2.actions@gmail.com](mailto:gt2.actions@gmail.com)
3. Un GT concernant les statuts et l'organisation du collectif adresse pour y participer) Pour s'y inscrire : [gt3.propositions@gmail.com](mailto:gt3.propositions@gmail.com)

Enfin, le comité présente une série de 7 thématiques que pourraient recouvrir les propositions à travailler.

1. Universalité de l'enseignement supérieur
2. Une recherche ambitieuse
3. L'indépendance de la recherche
4. Une stratégie scientifique globale
5. Repenser le financement par projet
6. Renforcer l'attractivité de l'ESR
7. Une évaluation qualitative et collégiale

Il laisse alors la parole à la salle, en sollicitant en priorité les représentants des disciplines hors SHS.

Il apparaît assez rapidement que les directrices et directeurs de laboratoires hors SHS (Chimie, Biologie, nano-sciences, physico-biologie, physique des particules, astrophysique, informatique,...) partagent les constats présentés. Même dans les laboratoires qui sont les gagnants des nouvelles logiques (projet et mise en compétition), de nombreuses difficultés sont rencontrées : temps des projets inadaptés à des programmes de recherche sur le temps long ; pilotage de la recherche qui échappe aux chercheurs (lourdeur administrative et

contraintes juridiques de l'ERC par exemple), impossibilité de réfléchir sur le long terme ; beaucoup de matériel mais pas toujours les personnels pour l'utiliser; équipes qui travaillent sur projets à la mode sont financées mais il faut faire survivre les autres ; beaucoup de précaires mais tous trouvent du travail (dans l'industrie) et donc perte de compétences ; problème des primes qui déstabilisent l'équilibre du laboratoire, donc contre-productif ; problème d'attractivité des carrières (mal payés et en plus pas de liberté académique).

Cependant dans ces laboratoires, il peut y avoir un clivage entre certains, les plus jeunes qui partagent les logiques « d'entrepreneurs de la recherche » et les autres. Mais tous se retrouvent sur l'idée qu'il faut créer des postes pérennes et augmenter les crédits récurrents.

Après débat et interventions de nombreux collègues de disciplines très différentes, les participants s'accordent sur l'idée que ce collectif de directrices et directeurs doit avant tout demander l'abandon de la LPPR telle qu'annoncée, la création massive de postes pérennes et l'augmentation des financements récurrents.

L'existence de ce collectif est saluée comme possibilité pour les présent.e.s de pouvoir mobiliser leurs propres laboratoires et leurs collègues directrices et directeurs. Il apparaît important aux participants de pouvoir rejoindre le mouvement plus général, et en particulier celui des jeunes qui demandent la création de postes. Il ne faudrait pas que la création de ce collectif aboutisse à des prises de position isolées et coupées du reste de la communauté, au même titre que ce que fait la CPU.

La question de la démission, comme modalité d'action est évoquée. L'idée de rejoindre le mouvement de démission des responsabilités administratives, avec un calendrier au 31 Mars, n'est pas retenue comme mode privilégié. Sans pour autant qu'une démission collective soit rejetée dans le principe, mais ce serait à construire dans le temps et à mettre en relation avec des demandes précises et chiffrées.

Les participants notent que la LPPR n'est pas nécessairement l'enjeu. En effet, il est fait remarqué que 80 % des dispositifs présentés par la ministre relèvent du domaine réglementaire. Tout ou presque peut être passé par décret, de façon perlée. Ce qui rend la mobilisation plus compliquée en termes de calendrier et de modes d'action.

A l'issue de cette discussion, les participants se mettent d'accord pour que soit rédigé un texte annonçant la constitution de ce collectif et ses premières prises de position (voir ci-dessous et ici [https://lesc-cnrs.fr/images/Communique\\_ADL\\_5mars.pdf](https://lesc-cnrs.fr/images/Communique_ADL_5mars.pdf)).

A une très large majorité, ils décident d'appeler ce collectif : Assemblée des directions de laboratoires [un nouveau formulaire a été créé pour permettre à de nouveaux collègues de rejoindre le collectif : <https://framaforms.org/assemblee-des-directions-de-laboratoires-1583505581>)]

Paris, le 5 mars 2020

### **Création de l'Assemblée des Directions de Laboratoires**

Nous, directrices et directeurs de laboratoires, nous sommes réunis le 5 mars 2020. Auteurs d'une tribune parue dans *Le Monde* le 11 février<sup>1</sup>, co-signée par 744 laboratoires, nous représentons l'ensemble des disciplines et des établissements d'enseignement et de recherche français<sup>2</sup>.

Nous déclarons que les conditions ne sont plus réunies pour permettre aux laboratoires de fonctionner correctement et qu'il faut mettre un terme à cette situation. Nous affirmons que les intentions qui figurent dans les rapports préparatoires de la loi de programmation pluriannuelle de la recherche, relayées par diverses prises de position publiques et déjà engagées par certaines dispositions légales, constitueraient, si elles devaient être appliquées, une étape cruciale dans la longue entreprise de démolition de notre système d'enseignement supérieur et de recherche. Nous refusons de nous soumettre en silence à ces transformations qui se font au détriment d'une université ouverte et d'une recherche intègre et responsable. C'est pourquoi, aux côtés de milliers de collègues et d'étudiant.e.s, nous sommes toujours mobilisés et, face à l'urgence, avons décidé ce jour de nous constituer en collectif afin de défendre plus efficacement les besoins réels de la communauté scientifique et, ce faisant, l'élaboration de savoirs diversifiés au bénéfice de l'ensemble de la société.

Au nom de l'Assemblée des Directions de Laboratoires, nous demandons notamment :

- un recrutement massif sur des postes pérennes (de chercheurs et d'enseignants-chercheurs comme d'ingénieurs et de techniciens) pour compenser les baisses dramatiques de ces deux dernières décennies et pour que cessent ainsi la précarisation et ses nombreux effets délétères ;
- une augmentation des budgets au profit des crédits récurrents des laboratoires pour que puisse continuer à se développer une recherche de temps long, sereine et véritablement attractive ;
- l'instauration d'une politique qui ne fasse pas de la recherche orientée son unique boussole.

Nous nous engageons donc collectivement pour que soit mis un terme au délitement continu de nos professions. Affectant celles et ceux qui, quels que soient leurs fonctions et leurs statuts, font la richesse de l'enseignement supérieur et de la recherche, la politique menée attaque la science dans ses fondements mêmes. Nous porterons collectivement ces exigences et défendrons, si celles-ci devaient continuer à ne pas être entendues, le recours à d'autres modes d'actions.

*Pour rejoindre l'Assemblée des Directions de Laboratoires :*

*<https://framaforms.org/assemblee-des-directions-de-laboratoires-1583505581>*

---

<sup>1</sup> [http://lesc-cnrs.fr/images/Tribune\\_DU.pdf](http://lesc-cnrs.fr/images/Tribune_DU.pdf)

<sup>2</sup> En ce qui concerne le CNRS, cette tribune a notamment été signée par 343 UMR (dont 29 % de celles ayant l'INSIS comme premier institut de rattachement, 31 % pour l'INSB, 35 % pour l'INSU et l'INC, 37 % pour l'INP, 40 % pour l'IN2P3, 43 % pour l'INSMI et l'INS2I, 64 % de l'INSHS et 74 % pour l'INEE) ; [https://lesc-cnrs.fr/images/Stats\\_UMR.jpg](https://lesc-cnrs.fr/images/Stats_UMR.jpg).

Ce texte sera diffusé à l'ensemble des directrices et directeurs en leur proposant de rejoindre l'Assemblée des Directions de Laboratoires. Chaque participant à la réunion est invité à diffuser ce texte le plus largement possible. Ce texte sera également envoyé au ministère et aux tutelles par le comité d'organisation.

Les participants aux groupes de travail reviendront rapidement vers l'assemblée pour lui soumettre des propositions sur chacune des thématiques.

Le comité d'organisation : Marc Aymes, Valérie Boussard, Baptiste Buob, Thomas Lamarche